



Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE MOUGINS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

Le Préfet des Alpes-Maritimes

17 JUIL. 2019

CARTE DE QUALIFICATION DES ALEAS 1/5000
PARTIE NORD-EST

LÉGENDE

Périmètre d'étude

Niveau d'aléa

3 - aléa fort

2 - aléa moyen

1 - aléa faible

0 - sans phénomène connu

Nature du phénomène

G : glissement

E : effondrement

Eb : éboulement chute de blocs

Ra : ravinement



Juin 2019

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 27 juillet 2015 prorogé par arrêté du 27 juin 2018

ENQUETE DU : 1^{er} avril 2019 au 3 mai 2019

APPROBATION DU PPR : 17 JUIL. 2019

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER
SERVICE DEPLACEMENTS RISQUES SECURITE

